



NEGOCIATION

**ENCORE UN PEU DE CHEMIN À FAIRE...
LE SOMMET EST LOIN MAIS ATTEIGNABLE !**



Une cinquième réunion de négociation s'est déroulée ce mardi 23 avril avec les avancées suivantes :

INTÉRESSEMENT FINANCIER



Après discussions, la grille de négociation des accords précédents (%EBE France + %EBE Monde) sera conservée avec le complément d'une nouvelle grille basée sur l'EBE d'IFF.

DERNIÈRE PROPOSITION CGT

MIN	MAX	%	Forfait
0	100		50 €
101	125		150 €
126	150		250 €
151	175		450 €
176	200		600 €
201	225		800 €
226	250	1,40%	Forfait inclus dans le %
251	275	1,50%	
276		1,70%	

DERNIÈRE PROPOSITION DIRECTION

MIN	MAX	%	Forfait
0	100		100 €
101	125		200 €
126	150		300 €
151	175		400 €
176	200		500 €
201	225	1,00%	Forfait inclus dans le %
226	250	1,10%	
251	275	1,30%	
276	300	1,40%	
301	325	1,50%	
326		1,60%	

Pour la CGT Roquette, il est important d'augmenter la partie forfaitaire pour une redistribution plus équitable des richesses créées.

ABONDEMENT



Suite à notre proposition de 1600€ pour 550€ sur le PEE, la Direction a proposé une évolution de l'abondement durant ces prochaines années comme suit :

- Exercice 2024 : 1400€ d'abondement / 475€ placé
- Exercice 2025-26 : 1500€ d'abondement / 500€ placé



Pour la CGT Roquette, la Direction a entendu l'importance de faire évoluer l'abondement de 1200€ à 1400€ puis 1500€, ce qui permettra à chaque salarié-e de profiter du PEE avec de ce fait un rendement très intéressant dès le premier versement.

IPO



Des discussions sont en cours sur le sujet que ce soit en terme de critères mais aussi de niveau de déclenchement.

Afin de solder 2023, la CGT Roquette a été la seule organisation syndicale à demander le retraitement des coûts IFF et Qualicaps qui seront alors retraités positivement sur l'intéressement financier de l'année 2024.

La CGT Roquette se réjouit de l'évolution de l'abondement pour les salarié-e-s, soulignant son avantage financier. Les grilles d'EBE France et d'EBE Groupe n'ont pas changé, conformes aux négociations antérieures. Pour l'intégration de l'EBE IFF, la CGT a réalisé de nombreuses contre-propositions, amenant des changements significatifs.

Bien que l'accord ne corresponde pas entièrement à nos propositions initiales, notre ténacité a permis une évolution notable.

La prochaine réunion le 13 mai traitera de l'IPO, nous vous demandons de revenir vers vos représentants CGT afin de déjà vous positionner sur cette première partie.

